e.Licences	**Fiche signalétique**	Date : 20/09/2026

Autorisation de reconnaissance

Informations détaillées

Nature	Autorisation
Type	Commercial
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)
Secteur d’activité	Mines
Sous secteur d’activité	Recherche et Prospection
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non disponible
Délai de délivrance	Non disponible
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	
Périodicité de renouvellement	1 an
Renouvellement soumis à inspection	Oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	Non disponible
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non disponible
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non disponible
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L’investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d’avis défavorable de sa demande de licence ?	Non disponible

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Structure	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)
Autorité émettrice	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)
Situation géographique	Immeuble SCIAM, 5ème étage 63 Avenue Marchand BP V 42 Abidjan
Tél.Fixe	+225 27 20 21 38 71 +225 27 20 21 42 46
Adresse Mail	info@dgh.ci
Site Internet	www.dgh.ci

Pièces à fournir

1. Documents relatifs aux informations sur l'Entreprise
2. Documents justificatifs des capacités techniques, financières et juridiques

Pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Non disponible
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non disponible
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non disponible

Documents à télécharger